

EXTRAITS DU RAPPORT DU DOCTEUR THIEBAULT  
SUR LES JEUX DE GRENOBLE A LA COMMISSION MEDICALE  
DU COMITE INTERNATIONAL OLYMPIQUE

---

L'action de la Commission Médicale du C.I.O. s'est exercée aux Jeux de Grenoble dans deux voies différentes: le contrôle du sexe chez la femme et le contrôle du doping; c'est d'ailleurs la première fois qu'une telle action se déroulait dans le cadre des Jeux Olympiques ce qui explique certaines imperfections au moment des réalisations pratiques qui devraient être facilement éliminées dans l'avenir.

CONTROLE DU SEXE-

Avant toute chose ce vocable prête à confusion d'abord parce qu'il s'adresse uniquement au sexe féminin, ensuite parce que la notion de sexe est en elle même physiologiquement assez protéiforme. C'est pourquoi, je propose de lui préférer le terme "recherches sur la féminité."

...A Grenoble, dès que je sus que la recherche de féminité était acceptée par la commission exécutive du C.I.O. (le 26 janvier) les problèmes pratiques commencèrent à affluer. Il avait été entendu que je devais exécuter ces recherches avant l'entrée en compétition des sportives. Ceci revient à dire qu'en théorie entre le 27 janvier et le 6 février j'aurais du faire procéder à l'examen des 288 jeunes-femmes attendues aux jeux, soit 26 examens journaliers, chiffre qui en lui même si il est important était encore à la portée de notre laboratoire. Malheureusement lorsqu'il s'est agi de convoquer les jeunes femmes il fallut bien convenir que primo les inscriptions n'étaient pas closes et que secundo les délégations n'étaient pas à Grenoble.

Devant ces difficultés auxquelles je m'attendais d'ailleurs puisque dès le début des discussions j'avais laissé entendre que le chiffre de cinquante examens me semblait presque un maximum, la commission médicale a procédé le 1er février 1968 à 11 heures sous la présidence du Prince de Mérode aidé du Docteur HAY (Mexique) au tirage au sort de cinquante noms par les docteurs MULLER (DDR) MYCHALOV (URSS) et du baron AKERMIELM (Suède), même avec ces cinquante noms les convocations restaient délicates, en effet, la plupart des athlètes arrivaient les 3,4 et 5 février (une d'entre elles arrivait même le 7) et de plus dès leurs arrivées, rejoignaient les différents sites olympiques. Il est évident que ce contrôle quelque'important qu'on le considère, devait autant que possible ne pas devenir un obstacle à l'entraînement sportif, il a donc fallu prévoir les convocations à Grenoble même le soir entre 18 h. et 20 h. et par ailleurs nous rendre à Chamrousse pour effectuer sur place les prélèvements.

Les organisateurs français ont tenu également à travailler dans le secret quasi total afin d'éviter les "retombées journalistiques", en effet, que se serait-il passé si par hasard une des filles convoquées avait pour une raison quelconque disparu avant la compétition? Il est probable que certaines fausses interprétations se seraient faites jour en portant un préjudice moral évident à ladite jeune-fille.

Pour convoquer les athlètes et après avoir lors de la réunion du 1er février expliqué la méthode d'examen aux médecins des différentes délégations (avec confirmation écrite en anglais et en français aux chefs de délégations), j'ai demandé aux chefs de délégations de nous adresser à l'heure dite et aux villages olympiques féminins les jeunes-filles à examiner.

Les médecins des délégations pouvaient si ils le désiraient assister aux prélèvements et même vérifier les résultats du laboratoire s'il y avait eu contestation. En pratique à part un cas où il y eut quiproquo, les jeunes-filles se sont présentées à peu près à l'heure dite sans récriminer et même en général souriantes.

Beaucoup d'entre elles arrivaient à l'examen très contractées et dès qu'elles constataient la véritable méthode employée se détendaient manifestement soulagées de ne pas subir d'examen anatomique.

En prévision de Mexico, je voudrais faire remarquer que certains arguments présentés par des adversaires de cette recherche de féminité semblent faibles. Prenons les sports où l'âge des champions est bas en particulier, la natation. J'ignore pourquoi exactement certaines personnalités ne veulent pas tolérer cet examen, il semblerait que la crainte de voir traumatiser le psychisme de jeune adolescente soit le principal écueil. Etant donné le caractère anodin du prélèvement, je comprends mal où réside le traumatisme et quelle est la différence essentielle entre un frottis buccal et un électrocardiogramme par exemple, il n'y a en tous cas rien de choquant dans notre méthode. Par contre, à l'âge pubertaire ou pré-pubertaire, la chromatine sexuelle ou le cariotype sont parmi les examens les plus surs quant à la détermination du sexe et médicalement je pense que détecter plus tôt c'est à dire très jeune, certaines anomalies sexuelles ne peut que rendre de grands services et je ne vois pas quelle obscure raison ferait qu'il est préférable de déceler un sexe hybride à 20 ans plutôt qu'à 13 ans. Au contraire, il me semble qu'à 20 ans tout est "statufié" qu'il est bien tard pour agir alors qu'à 13 ans toutes les thérapeutiques sont encore envisageables et que surtout il n'est pas trop tard pour si besoin est réinsérer psychiquement un être dans son véritable sexe.

Par contre, il est alors primordial que les parents et le médecin de l'enfant soient mis au courant et qu'ils prennent eux-mêmes les intérêts de leur enfant en main, ce dernier devant être mis au courant du moins de choses possibles et avec beaucoup de doigté et de tact.

#### LA LUTTE ANTIDOPAGE-

La méthode employée était destinée à amener le maximum de garanties à l'athlète contrôlé et aux médecins contrôleurs. En effet, l'expérience prouve qu'en expertise toxicologique les réclamations portent sur deux points:

- a) la méthode de prélèvements et les garanties d'inviolabilité qu'elle comporte,
- b) les méthodes d'analyse qui doivent être indiscutables pour ne pas prêter le flanc à la critique.

...L'installation du matériel s'est effectuée dans un local mis à notre disposition par l'hôpital des Armées de Grenoble durant la semaine du 29 janvier au 4 février 1968.

Tout le matériel était en état de fonctionnement le 5 février au matin.

A noter que l'unité analytique installée permettait, comme le C.I.O. nous l'avait demandé, l'analyse journalière d'une dizaine d'échantillons.

...Les échantillons étaient acheminés au laboratoire par un ou plusieurs membres de la Commission médicale du C.I.O. ayant procédé aux prélèvements.

Chaque échantillon était réparti en deux flacons en verre de 100 ml fermés par une capsule d'aluminium et un joint d'élastomère.

L'authenticité des échantillons et leur intégrité étaient garanties par:

- un numéro de quatre chiffres gravé sur le verre du flacon représentant l'identification du sportif contrôlé et la date du prélèvement,
- un scellé à la cire rouge, rendant impossible l'ouverture du flacon sans détérioration du scellé, portant la répétition du numéro gravé sur le flacon et le sceau du président de la commission médicale.

Les flacons ainsi scellés étaient renfermés dans des boîtiers en bois destinés à éviter tout risque de bris en cours de transport. Les boîtiers enfin étaient groupés dans un container spécialement prévu à cet effet.

Dès réception au laboratoire étaient consignés sur un livre prévu à cet effet, l'heure et la date d'arrivée des échantillons ainsi que leurs numéros d'identification.

Les flacons destinés aux contre-expertises éventuelles étaient placés dans un congélateur à une température de l'ordre de  $-1.0^{\circ}$  c.

Les analyses étaient commencées dès réception des échantillons.

Chaque échantillon analysé a fait l'objet d'un procès verbal d'analyse semblable à ceux habituellement utilisés en France.

Ces procès verbaux étaient remis dans les 24 heures suivant la réception des échantillons directement au président de la commission médicale.

Au total 86 échantillons ont été analysés entre le 7 et le 17 février 1968.

Aucune des substances proscrites par la liste diffusée avant l'ouverture des épreuves par le C.I.O. n'a pu être mise en évidence.

\* \* \* \* \*